

10 ans

LA FORCE DU COLLECTIF
POUR UN MONDE EN TRANSITION



GUIDE DE CANDIDATURE COOPÉRATION 2020

Économie sociale et solidaire & Innovation sociale

UNE INITIATIVE PORTÉE PAR ATIS

ATIS est une association loi 1901 créée en 2010 qui a vocation à accompagner l'émergence et le développement d'entreprises sociales en Nouvelle-Aquitaine. L'association anime pour cela plusieurs programmes sur plusieurs départements : la Fabrique à Initiatives, l'incubateur, Premiers Pas, une aide à l'implantation territoriale, un accompagnement au changement d'échelle... Les personnes qui ont participé à ces programmes intègrent la communauté des entrepreneurs d'ATIS.

Après 10 ans d'existence, près de 150 activités accompagnées et plus de 200 membres réunis au sein de la communauté des entrepreneurs, l'association souhaite :

- Impulser davantage de collaboration et d'interconnaissance entre les entrepreneurs de la communauté d'ATIS afin de renforcer leur impact social et territorial
- Appuyer la diversification de leurs activités et le développement de projets plus ambitieux
- Proposer une nouvelle offre d'accompagnement à destination des entrepreneurs en développement

L'APPEL À CANDIDATURES COOPÉRATION

Nous entendons par coopération l'ensemble des processus conduisant un collectif d'acteurs/personnes morales à collaborer et d'organiser, sur un territoire donné, pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue au service de projets économiques et sociaux innovants.

L'appel à candidatures souhaite se focaliser spécifiquement sur l'identification de projets de coopération économique visant la création conjointe de nouveaux services ou de nouvelles activités.

Il n'a pas pour objectif de valoriser les projets de mutualisation, les relations de sous-traitance classique ou la création de réseaux d'intérêt ou d'influence.

QUI PEUT RÉPONDRE À L'APPEL À CANDIDATURES ?

Cet appel à candidature s'adresse aux membres de la communauté d'ATIS ayant un projet de nouvelle coopération (à créer dans l'année à venir) ou de coopération encore en cours, avec au minimum deux autres structures, dont une autre de la communauté d'ATIS, et avec la condition que plus de 50% des structures participant à la coopération doivent appartenir à l'ESS. Les structures doivent exprimer un besoin ou une envie d'être accompagnées dans la mise en œuvre de la coopération.

POURQUOI RÉPONDRE À CET APPEL À CANDIDATURES ?

Les trois projets lauréats de cet appel à candidatures pourront intégrer la première promotion du programme d'accompagnement à la coopération d'ATIS et bénéficieront d'une enveloppe d'ingénierie de 10.000€.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Pour participer, les candidats doivent télécharger le dossier de candidature sur le site des 10 ans d'ATIS et le renvoyer par mail, en joignant la vidéo de présentation (30 secondes maximum, format paysage), à l'adresse psimonnet@atis-asso.org entre le 10 juin et le 10 novembre 2020.

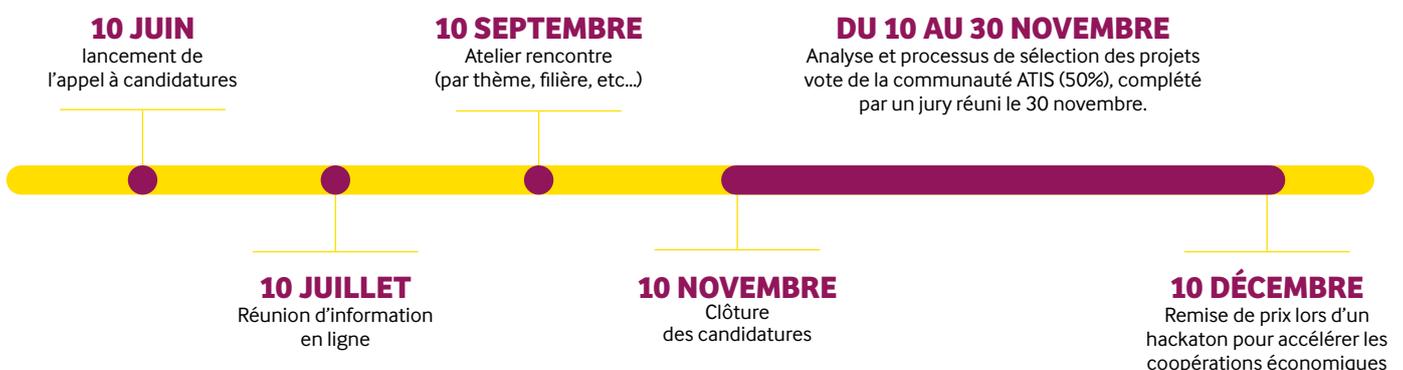
À l'issue de la clôture des candidatures, un·e chargé·e de mission d'ATIS pourra éventuellement prendre contact avec les candidat·e·s pour clarifier un point du dossier ou préciser les besoins d'accompagnement.

Les vidéos de présentation des projets seront mises en ligne sur le site ... le 10 novembre 2020. Un vote par la communauté et le grand public sera organisé sur ce site entre le 10 novembre et le 25 novembre 2020 pour élire le projet lauréat de cet appel à candidatures. Ce vote sera masqué et inconnu de tous jusqu'au jury de sélection, et comptera pour 50% du résultat final.

Un jury de sélection composé des partenaires et des membres d'ATIS aura lieu le 30 novembre et votera pour le projet lauréat, sans avoir connaissance au préalable du vote du public et de la communauté. Ce vote comptera pour 50% du résultat final.

Le 10 décembre sera organisée la remise des prix, ainsi qu'un hackaton qui permettra à tous les candidats de bénéficier d'un co-développement et d'une accélération de leur projet.

CALENDRIER



LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le Jury de sélection sera particulièrement attentif à l'ensemble des critères suivants :

- Finalité de la coopération
- Impact socio-économique potentiel
- Réponse à un besoin du territoire
- Caractère innovant de la coopération
- Qualité du processus de coopération

CONFIDENTIALITÉS ET DROITS D'ACCÈS

Les données et informations collectées via les candidatures ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à ATIS et à ses proches partenaires (Jury de sélection) qui sont tenus à un devoir de confidentialité, à l'exception des vidéos de présentation et des photos qui seront mises en ligne afin de permettre un vote par la communauté et le grand public.

Les candidats autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n°2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- ATIS – situé au 90 rue Malbec, 33800 Bordeaux – est responsable du traitement des données du programme « Appel à projet ».
- Les finalités du traitement sont présentées précédemment dans le guide de candidature.
- Les catégories de destinataires sont présentées précédemment dans le guide de candidature.
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréats jusqu'à un an après la fin de l'accompagnement.
- Les candidats peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée.
- Les candidats disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail contact@atis-asso.org.

Fait à Bordeaux, le 4 mai 2020.